



Le Petit Journal de Saint Augustin

*"S'il est une consolation parmi les agitations et les peines de la société humaine,
c'est la foi sincère et l'affection réciproque de bons et vrais amis."
(Saint Augustin)*

Merci à M Philippe
pour la fresque de
l'agence postale



SOMMAIRE

Compte rendu des commissions

Travaux	p. 4
Voirie	p. 5
Chemins	p. 6
Assainissement	p. 6-7
Information	p. 7
PLU	p. 8

Info Village

Fête de la Pomme	p. 10
Le Panier du Lavoir	p. 11
Jumelage des 4 Saint Augustin	p. 13
Le pays de Coulommiers	p. 14-15

Interview

Haidong Gumdo, le sabre coréen	p. 16-17
--------------------------------	----------

Annonces Communiqués

p. 18-19

AGENDA DES MANIFESTATIONS

4 et 5 décembre

Téléthon annulé

6 décembre

Elections régionales 1er tour

13 décembre

Elections régionales 2ème tour

19 décembre

Loto gourmand

15 janvier

Vœux du maire

Chasse aux œufs

14-15-16 mai

Jumelage des 4 Saint Augustin

L'édito du Maire

Chers administrés,

C'est avec une pensée amère que je débute cet édito suite aux derniers événements... Une pensée de soutien et de compassion envers toutes les victimes décédées, blessées et leurs proches. Une pensée de fierté pour nos forces de l'ordre et nos forces de secours vaillamment mobilisées... Une pensée pour ces extrémistes qui veulent nous obliger à leur ressembler dans la peur et dans la haine. Répondre présent aux élections régionales c'est leur opposer notre démocratie républicaine. Venez voter nombreux, c'est un devoir ! C'est aussi notre droit. La liberté d'expression nous devons tous la défendre et les 6 et 13 décembre nous avons le moyen de dire « la France compte plus que vous ». J'aurai comme d'habitude le plaisir de vous accueillir au foyer polyvalent (bureau de vote, ouverture de 8h à 18h).



A Saint Augustin nous avons été évidemment déçus de devoir annuler le Raid à la dernière minute, mais par décision d'état les rassemblements sont interdits jusqu'à nouvel ordre. Je remercie quand même toute l'équipe de la commission Sports et Loisirs ainsi que tous les bénévoles signaleurs qui une fois de plus ont répondu présents en masse. Je leur donne rendez vous l'année prochaine.

Donc cette année pas de Raid, pas de Téléthon, seul à l'heure où nous imprimons le Loto Gourmand organisé par le comité des fêtes serait maintenu. Et pour celui ou celle qui n'aurait pas eu la chance de gagner son repas de fin d'année, pensez à nos commerçants : ils vous attendent avec leurs produits et recettes de qualité pour égayer vos tables de Noël et de Saint Sylvestre. Car malgré ces moments difficiles il faut continuer d'inscrire de beaux souvenirs dans l'esprit de nos enfants innocents.

Peut-être avez-vous été informés au travers des médias de l'incursion de trois jeunes délinquants dans l'école maternelle début août. De nombreuses dégradations—plusieurs dizaines de milliers d'euros—ont été constatées : il n'est pas question que le budget communal (nos impôts) soit impacté par ces dépenses. Heureusement l'investissement dans la vidéo surveillance a permis d'identifier parfaitement trois individus mineurs habitants de Saint Augustin. La commune a saisi la justice, porté plainte et s'est constituée partie civile.

Je remercie vivement la Palette des Amis et son président M Daniel Philippe qui ne comptent pas leur temps pour Saint Augustin. Nous avons pu découvrir leurs œuvres au 14 juillet (décoration de la charrette), les animaux suspendus au parc enfants, la crèche de Noël sur la place du 27 Août et enfin la poste (votre page de couverture), un trompe l'œil superbe : Daniel, merci à toi et à ton équipe! L'année 2016 arrive à grands pas et je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal et des agents communaux, de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne lecture,
Votre maire,

Sébastien HOUDAYER.

TRAVAUX

PARC DE JEUX

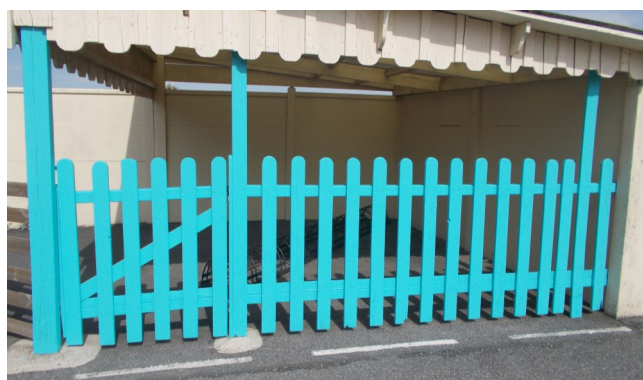
La brocante de Barny a rapporté cette année la somme de 2000 €, ce qui a participé à l'achat d'un nouvel agrès pour le parc de jeux : un trampoline qui a tout de suite été adopté par les petits.



AUX ECOLES

Le mois d'août est traditionnellement réservé aux travaux à l'intérieur et à l'extérieur des écoles afin de préparer la rentrée dans les meilleures conditions pour nos enfants.

Cette année, nous avons principalement travaillé sur les peintures, l'éclairage, installation de tableaux pour feutres, caoutchouc anti pince doigts, porte manteaux.



MURS DU CIMETIERE

Depuis plusieurs années la réfection des murs d'entrée du cimetière devenait de plus en plus urgente. La subvention que nous avons obtenue (**Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, DETR**), nous a permis d'effectuer enfin les travaux nécessaires.

En témoignent les photos ci-dessous :



L'année prochaine la commission Travaux prévoit la réfection des allées.

IL Y A DES CONTENEURS A DECHETS AU CIMETIERE

(entrée côté écoles)



POSTE COMMUNALE

La poste a été rénovée en grande partie cet été : isolation des murs, mise en place de prises de courants supplémentaires, aménagement de la vitre en visuel et du comptoir étagères supplémentaires dans le bureau, encastrement des câbles électriques. Les peintures ont été refaites (plafond et murs) .



Nous avons également fait appel à l'association « La Palette des Amis » et son président M Philippe , qui a offert la réalisation d'une fresque sur le mur principal (voir page de couverture).

TRAVAUX DU CAFE

La Commune est propriétaire du café de la Pomme d'Or depuis septembre 2015.

Les travaux d'aménagement des logements et des commerces n'ont pas pour autant commencé car la municipalité doit relancer une maîtrise d'œuvre pour ce projet.

En effet, le dossier d'Avant Projet Sommaire proposé par le Cabinet Ancel & Bertaud ne répond pas aux attentes des élus.

Les travaux seront reprogrammés sur le budget 2016.

VOIRIES

STOP BAUDETTE

Le haut de la rue de la Baudette a été équipé d'un stop afin de sécuriser le carrefour Baudette/Melun. En effet, la priorité à droite actuelle est trop souvent ignorée de la part des usagers...

De plus un miroir de voirie situé face au stop permettra une meilleure visibilité aux automobilistes sortant de cette rue.



ABRIS BUS

Les travaux de peinture sont terminés et tous les abris bus ont été installés.



CHEMINS

La commission Chemins s'est réunie autour de plusieurs objectifs :

- ♦ établir un plan informatique détaillé de tous les chemins et sentes du village. Ce plan devra également nommer les lieux-dits, et préciser la nature des chemins (Grande Randonnée, Chemin d'Exploitation, chemins privés, servitudes,...). Ce plan informatique pourra être complété au fil du temps, imprimé et mis à la disposition des habitants en mairie.
- ♦ nommer les chemins d'exploitation qui ne sont identifiés que par un numéro : on pourra par exemple créer le chemin de Sainte Apolline à la place du CE N° 46.
- ♦ établir un itinéraire pédestre traversant tout le village dans la vallée de l'Aubetin. Pour cela de nouveaux chemins seront à tracer, principalement dans les terrains des Espaces Naturels Sensibles (ENS).



ASSAINISSEMENT

Quelques précisions communiquées par le Syndicat Mixte d'Assainissement de Pommeuse et des Environs (SMAPE) :

Première tranche des travaux (rue de la Cascade, rue de Meaux, rue d'Epied, rue de Courtesoupe, rue du Montcet, chemin de la Poste)

Tous les habitants de ces rues sont censés être **raccordés et en conformité** au nouveau réseau depuis le 15 juillet 2014. Tout défaut de raccordement donnera lieu à une amende par la police de l'eau.

Deuxième tranche des travaux (rue Verte, rue du Ruisseau, rue du Pré Fleuri, rue du Rocher, rue du Champ Guérin, rue du Lavoir, rue des Préaux, rue de Melun, chemin de Grès, chemin du Glacis, rue du Moulinet, chemin des Houches, rue de la Baudette, rue d'Esse)
Le nombre d'habitations concernées étant plus élevé qu'en première phase, les habitants recevront les documents du SMAPE en trois phases (suivant les rues).

Vous avez, ou allez recevoir, les documents suivants :

- ♦ une facture concernant le boîtier de raccordement au nouveau réseau, situé devant l'habitation (environ 700€ par habitant, sauf dans les cours communes où le prix est divisé par le nombre d'habitations)
- ♦ Un document contenant une évaluation des travaux à réaliser chez vous.
- ♦ Une liste des artisans agréés

Travaux et demandes de subventions :

Une fois les travaux réalisés et le test de conformité établi par la société **Test Ingénierie**, vous pourrez demander la constitution de votre dossier de subvention.

Renseignements :

M David Ernek

01 60 07 07 07

Test Ingénierie

14 rue Gambetta

77400 Thorigny sur Marne

Pour tout renseignement concernant votre situation personnelle au regard de l'assainissement, veuillez contacter le SMAPE :

M Marc Gilloots 06 34 19 46 04

Me Céline Hauss 01 64 20 09 23



INFORMATION



La commune va signer une convention de partenariat avec **MA-RESIDENCE.FR** pour offrir un nouveau portail d'information collaboratif aux habitants de la commune.

Le site est gratuit, il permettra de :

- ♦ **dynamiser le lien social et la solidarité** : petites annonces d'entraide entre voisins et partage de savoir faire
- ♦ **amplifier la communication** : diffuser en temps réel et au plus près des habitants les informations de la collectivité (informations de type « news »)
- ♦ **valoriser la vie locale**

les associations : un espace gratuit pour chaque association permettant de rendre visible ses actions et évènements

les commerces : un espace gratuit pour chaque commerçant de proximité permettant de rendre visible ses actualités

MA-RESIDENCE.FR a été mis en route avec succès à Coulommiers.

SITE INTERNET

Pensez à vous inscrire à la Newsletter !

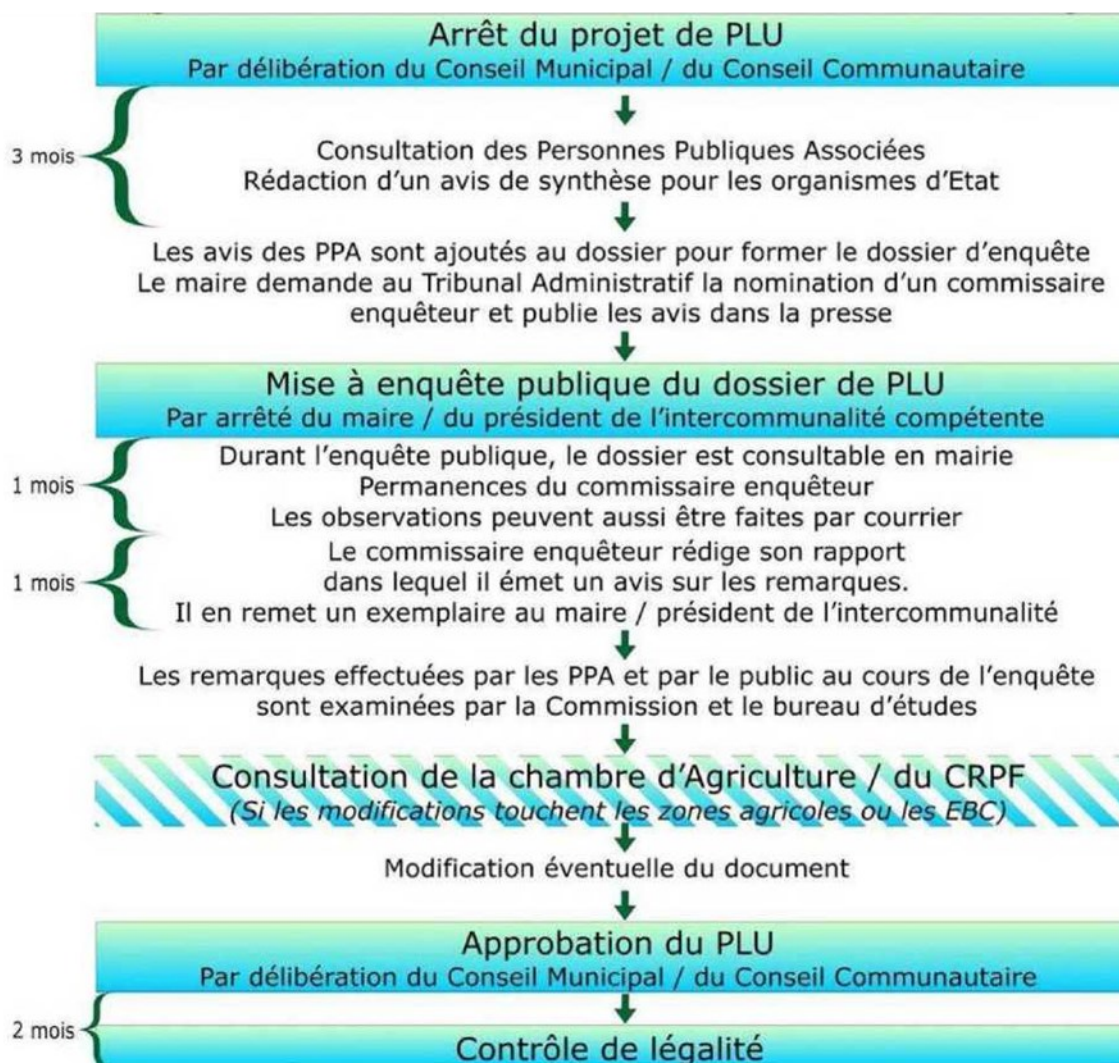
Vous recherchez ou offrez un covoiturage autour de Saint Augustin dans vos déplacements quotidiens : rendez vous sur **Entre nous** Covoiturage

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le comité de pilotage du 2 novembre a arrêté les dernières modifications qui ont été apportées au plan de zonage du PLU suite à la réunion publique de juin dernier.

La municipalité finalisera le document d'urbanisme lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Voici les prochaines étapes et délais relatifs à l'élaboration du PLU





Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet !** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants

dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin,...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : répondez en ligne comme déjà 3,4 millions de personnes

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilitée à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Le clin d'œil : en photo parmi nos agents recenseurs, Chantal Salmon, qui après plusieurs décennies de bons et loyaux services, va prendre sa retraite à la fin du mois de février. Réservez lui le meilleur accueil !

FETE DE LA POMME

Tout était prêt en cette fin de semaine les 17 et 18 octobre. Oui tout, les stands de jus de pomme, produits régionaux d'ici et des 4 Saint Augustin, les membres du comité des fêtes organisateur de cette manifestation, le bouilleur de cru, les pommes, tout... Sauf la météo. L'humidité, le froid se sont invités sans prévenir et malheureusement ont découragé les brocanteurs très peu nombreux le samedi. Seule une quinzaine de courageux se sont installés. Heureusement la météo a été plus clémente le dimanche.



La rue principale de Saint Augustin s'est vite animée comme chaque année pour fêter la Pomme. Les brocanteurs sont revenus, les curieux aussi. Les pommes ont donné leur précieux nectar. Chacun et chacune a pu déguster gratuitement le jus de pomme particulièrement sucré.

Les enfants mis à l'honneur pour cette 40ème fête de la Pomme ont pu s'émerveiller à la mini ferme TILIGOLO devant une chèvre, donner le biberon à un cochon. Les plus grands ont préféré suivre le match de rugby sur écran géant dans la salle du conseil municipal en Mairie. Finalement malgré un début peu prometteur, 6 tonnes de pommes ont été broyées en jus, et la fête fut réussie.



Pour renouer avec une vieille tradition, deux tours de manèges ont été offerts aux enfants des écoles par les communes de Saint Augustin et Mauperthuis et les forains ont également offert un ticket.



VILLAGE PROPRE

L'opération annuelle «village propre » s'est déroulée le dimanche 13 septembre 2015. Nous tenons à remercier ceux qui offrent régulièrement de leur temps pour notre village. Cette année, comme nous l'avions déjà remarqué l'année dernière, nous avons constaté que le village était relativement propre, et la « récolte » a été plutôt faible... Et c'est tant mieux !

Nous ne pensons donc pas devoir renouveler l'opération l'année prochaine.

RAPPEL

Depuis le 1er novembre les horaires de l'agence postale ont changé

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI	8h30 - 11h30	14h30-17h00
MARDI	8h30 - 11h30	14h30-17h00
MERCREDI	9h30 - 11h30	FERMEE
JEUDI	8h30 - 11h30	14h30-17h00
 VENDREDI	8h30 - 11h30	14h30-17h00
SAMEDI	9h30 - 12h30	FERMEE

La levée du courrier s'effectue toujours à 15h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, à 11h00 le mercredi et 11h30 le samedi.



Le Panier du Lavoir

Compte-rendu réunion publique 4/09/2015

Création AMAP Le Panier du Lavoir sur St-Augustin

Ce 4 septembre 2015, une centaine de personnes ont assisté à la réunion publique sur la création de l'AMAP Le Panier du Lavoir à la salle des fêtes de St-Augustin.

M. Le Maire a ouvert la réunion en rappelant combien ce projet tenait à cœur à l'équipe municipale et en affirmant son soutien à l'aménagement du lavoir de Barry pour la distribution des paniers.

Anna et Philippe qui représentaient les maraîchers bio de St-Augustin) et 4 des 5 personnes ayant œuvré cet été pour ce projet, ont développé plusieurs points.

Naissance d'une AMAP à St-Augustin :

Cette aventure a commencé d'abord individuellement un soir de Mai, lorsqu'un article dans « Le Petit journal de St Augustin » sur les maraîchers bio de notre commune a attiré leur attention. L'appel du Maire à toute personne souhaitant créer une AMAP les a faites réagir et agir !

Une réunion organisée à la mairie leur a permis de se rencontrer un soir de juin. Le même engouement, la même détermination ont fait que le contact a vite été amical et que ce beau projet a pu avancer. La complémentarité de leurs différents domaines de compétence a permis de se répartir les tâches efficacement.

Très vite fin juin rendez-vous est pris avec les maraîchers pour mieux connaître les impératifs de leur travail et parler très concrètement de la mise en œuvre du projet. Ils ont été tout de suite prêts à s'y impliquer, forts de leurs expériences avec d'autres AMAP. Ils ont ainsi pu donner de précieux conseils pour mener à bien la création de l'AMAP de St-Augustin.

Les AMAP en France :

Les AMAP, ou **Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne**, sont nées, en 2001 en France, d'une prise de conscience citoyenne face à la situation de crise importante dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation.

Insécurité et gaspillage alimentaires, impératifs écologiques, déperdition des agricultures paysannes au profit d'agricultures productivistes, forte pression foncière sur les terres agricoles, hégémonie de la grande distribution et inégalité alimentaire ici et ailleurs... Autant d'enjeux qui ont mobilisé des citoyens-ne-s pour construire et expérimenter un autre modèle agricole, économique et alimentaire, inspiré de la charte de l'Agriculture Paysanne et des mouvements de l'agriculture biologique.

Objectifs de l'AMAP Le Panier du Lavoir :

- promouvoir, maintenir et développer une **agriculture paysanne locale** telle que pratiquée par nos 3 maraîchers bio sur la commune : économiquement viable, socialement équitable, biologique et donc à faible impact environnemental
- promouvoir le **lien social** au plan local avec une implication active de chacun au sein de l'AMAP
- promouvoir un **rapport responsable et citoyen à l'alimentation**,
- permettre l'**accès à une alimentation de qualité pour tous**

Trois engagements en découlent qui s'imposent autant aux maraîchers qu'aux amapien-ne-s et qui sont formalisés dans un contrat :

Engagements		
	Pour les maraîchers	Pour les amapien-ne-s
Economique	• Livrer à périodicité préétablie des aliments de saison, frais ou transformés, diversifiés et issus de leur ferme. • Déterminer un prix forfaitaire stable, garanti et équitable sur la durée du contrat. • Une solidarité entre maraîchers peut permettre l'échange occasionnel d'aliments	• Prépayer la production sur la période du contrat à un prix équitable, en s'interdisant l'échange marchand sur les lieux de livraison, • Prendre en compte équitablement avec les maraîchers les fluctuations et aléas inhérents à leur activité.
Ethique	• Mener leur activité et la faire évoluer dans le respect des principes de la charte des AMAP, en coopération avec les amapien-ne-s, • Etre transparents sur les pratiques de culture.	• Assurer la pérennisation de l'AMAP, • Faire évoluer leurs pratiques dans le respect des principes de la charte.
Social	• Etre présents sur le lieu de distribution • Créer et entretenir des liens avec les amapien-ne-s, • Sensibiliser les amapien-ne-s à leur métier et à la vie de la ferme, • Participer à l'organisation de visites de ferme et d'ateliers pédagogiques, • S'impliquer dans la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.	• S'impliquer dans la vie de l'AMAP (distribution, animations, relation avec les maraîchers, continuité des partenariats...), • respecter les modes de fonctionnement de l'AMAP, • participer aux visites de ferme et à leur organisation, • participer à des activités pédagogiques et de soutien aux maraîchers, • être partie prenante de la vie du mouvement des AMAP et de ses partenaires.

L'AMAP fonctionne grâce à ses adhérents, les adhérents sont les seuls à pouvoir bénéficier d'un panier. Les paniers ne seront pas disponibles avant le printemps 2016.

Paniers : prix selon la taille

A ce jour le prix des paniers a été fixé ainsi :
petit panier = 10 euros,
grand panier = 19 euros.

Finalement, il n'y aura pas de panier moyen. Il faut savoir également que les prix des paniers n'ont pas augmenté depuis 4 ans, mais les maraîchers prévoient une augmentation en 2017.

Rappel : ils travaillent exclusivement en bio et cultivent, entre autres, des variétés anciennes de légumes.

Distribution :

Elle aura lieu tous les vendredis entre 18h et 20h au lavoir de Barry grâce à des adhérents bénévoles. Un roulement sera mis en place pour que tous y participent. L'inscription à l'AMAP sous entend donc de s'engager à participer activement à la constitution et distribution des paniers, minimum une fois par trimestre.

Les adhérents sont aussi les bienvenus pour aller aider à la ferme si le coeur leur en dit, notamment pour les grandes récoltes (pommes de terre, carottes, courges...). De cette façon, tout le monde participe un peu et vit en acte les valeurs d'entraide et de solidarité inhérentes au projet.

Adhésion à l'AMAP et signature des contrats avec les maraîchers

L'adhésion à l'association est de 15 euros par an. Elle contribue aux frais de l'association : achat du matériel pour la distribution (balances, bâches, encres, papier etc.) et à la vie associative (rencontres, ateliers cuisine, ouvrages et revus mis en prêts).

L'adhérent-e amapien-ne paye la totalité de ses paniers pour l'année (de mai à décembre pour 2016) en faisant plusieurs chèques dès la signature de son contrat. Ils seront encaissés chaque mois par les maraîchers.

Les personnes présentes ont été conviées à partager le verre de l'amitié, soit différents gaspachos offerts par les bénévoles de l'AMAP.

À l'issue de la réunion, une quarantaine de familles se sont d'ores et déjà pré-inscrites. Devant un tel succès, une liste d'attente a dû être mise en place.

LE PÈRE NOËL A SAINT AUGUSTIN



Fièrement implantée devant le cabinet médical dans un décor de Noël, la jolie boîte aux lettres du Père Noël permettra à tous les enfants de venir y déposer leurs cour-

riers. **En inscrivant lisiblement l'adresse au dos de l'enveloppe, le Père Noël répondra à toutes les lettres postées.**

ETAT CIVIL

ROLLAND MOREIRA Kellan, né le 29/05/2015
SIG Baptiste, Henri Claude, né le 18/06/2015
VERGNE Tayron, Louis, Jean-Claude, né le 30/06/2015
GARDE, Lucie, Nadine, Natahlie née le 11/08/2015
GRIMAUD Janelle, Estelle, Hélène née le 07/09/2015
YOUSFI Jahid né le 24/09/2015
BEZOULLE Camille, Marie, Marcelle, Gilberte née le 30/09/2015
BOUCAIN Liya, Emmanuelle, Véronique, née le 10/10/2015
LE BELLEC Paul, Jean, Laurent, né le 29/10/2015



LARROSE Elsa et SALANDINI Nicolas le 09/05/2015
BEAUVALLET Pierre et MARLIN Bertrand le 23/05/2015
MARTEAU Géraldine et HENNEBELLE Bruno le 04/07/2015
FAUCHEREAU Martine et DEWATINE Eric le 19/09/2015



LAUVERJON Jeannine, Blanche le 21/05/2015
AUBRY Yves, Fernand le 07/07/2015
LEROUX Alain, Daniel le 13/07/2015
BOUCHEZ Rémi, Louis Benoist le 07/09/2015
BARD Annie, Dominique le 28/09/2015
GAUTHE Jean le 15/10/2015
DORE Daniel, Michel le 23/10/2015



Le SMICTOM nous indique que des individus prospectent au porte à porte avec des calendriers en se revendiquant des « encombrants ».

Ils sévissent sur les petites communes.

Il s'agit d'un démarchage frauduleux.

Si vous constatez cette situation merci d'avertir le commissariat de Coulommiers au 01 64 75 63 90

SECOURS CATHOLIQUE

Nous vous informons qu'à la date du 22 octobre 2015, la Délégation Départementale du Secours Catholique déménage ses locaux à l'adresse suivante :

**49-51 avenue Salvador Allende
BP 93
77104 MEAUX Cedex**

Adresse mail inchangée :

seineetmarne@secours-catholique.org

Nous serons difficilement joignables durant la période du déménagement, du lundi 19 au mercredi 21 octobre et nos lignes seront coupées du 22 au 23 octobre. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser par avance.

Vous pourrez nous joindre à compter du lundi 26 octobre au :

**Nouveau Tel 01 60 32 22 22
Nouveau Fax 01 60 01 04 82**

ELECTIONS REGIONALES

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre dans la salle polyvalente.

A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

JUMELAGE DES QUATRE SAINT AUGUSTIN DE FRANCE

Il y a quatre Saint Augustin en France : Saint Augustin en Corrèze, Saint Augustin-sur-Mer en Charentes Maritimes, Saint Augustin-des-Bois dans le Maine et Loire, et notre Saint Augustin.

Depuis 1978, le temps d'un week-end, chaque Saint Augustin reçoit à son tour les délégations des 3 autres Saint Augustin : instants conviviaux et chaleureux, culturels et sportifs.

Ces moments de partage et de convivialité, permettent d'apprendre à se connaître et bien vite des amitiés se lient pour la vie.

S'émerviller du paysage champêtre et des fours à pain de Saint Augustin en Corrèze,
déguster des huîtres avec un petit pineau des Charentes à Saint Augustin-sur-Mer,
ou un petit verre de coteau du Layon dans la plaine de Saint Augustin-des-Bois,

et surtout échanger et rire avec d'autres habitants de Saint Augustin.

Se créer de joyeux souvenirs.

L'esprit du jumelage des Saint Augustin c'est donner et recevoir.



Le jumelage est un moment simple de rencontres autour d'un thème, le but est de faire découvrir la région et les habitants.

Saint Augustin se transforme en maison d'hôte et accueille gracieusement ses invités pour partager quelques heures inoubliables. Chacun se raconte.

Le 38ème jumelage des 4 Saint Augustin de France se déroule en 2016 du 14 au 16 mai en Seine et Marne.

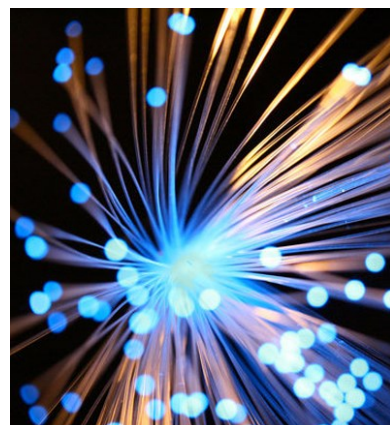
Communauté de Communes du Pays de Coulommiers



La réforme territoriale en cours, avec les lois MAPTAM et NOTRe, invite les élus locaux à une réflexion profonde sur l'organisation de nos collectivités et notamment des communes et des intercommunalités. Si l'avenir de cette organisation reste encore incertain, je ne peux que me réjouir de la qualité des échanges au sein du Pays de Coulommiers. Au-delà des limites administratives de telle ou telle entité, c'est bien la qualité de vie des habitants et l'attractivité de notre territoire qui sont au cœur des préoccupations de vos élus.

L'expérience réussie de la fusion entre nos deux précédentes intercommunalités nous conforte dans le choix que nous avons fait de travailler ensemble, afin de mutualiser nos moyens et ainsi maîtriser les dépenses publiques, pour mieux investir dans nos communes.

L'aménagement numérique en est la parfaite illustration. En 2015, trois opérations de montée en débit, financées notamment par le Pays de Coulommiers à hauteur de 175 000 €, ont permis d'augmenter considérablement le débit Internet de 1 800 foyers de Boissy-le-Châtel et Chauffry. **Dès 2016, c'est la fibre optique qui commencera à être déployée vers l'ensemble des familles du territoire.** Membre du Syndicat départemental Seine-et-Marne Numérique, la Communauté de Communes investit près d'un million d'euros dans cette nouvelle technologie. Le déploiement se fera sur plusieurs années, en fonction de la distance des communes par rapport aux nœuds de raccordement optique. Maisonnelles-en-Brie, La Celle-sur-Morin, Mouroux, Giremoultiers ou encore Mauperthuis seront ainsi concernées dès 2016.



Le développement économique et l'emploi sont également des priorités du Pays de Coulommiers. Le 29 janvier prochain, un grand forum de l'emploi et des métiers à l'échelle du territoire sera ainsi organisé à Coulommiers. **2016 verra également se concrétiser notre projet de création d'un télécentre, à destination des salariés, des créateurs d'entreprises et des travailleurs indépendants,** qui souhaitent disposer d'un espace de travail professionnel, situé à proximité de leur domicile. Nous continuons par ailleurs à commercialiser des terrains et des locaux dans nos zones d'activités économiques à Amillis, Boissy-le-Châtel et Coulommiers, afin d'accueillir de nouvelles entreprises.

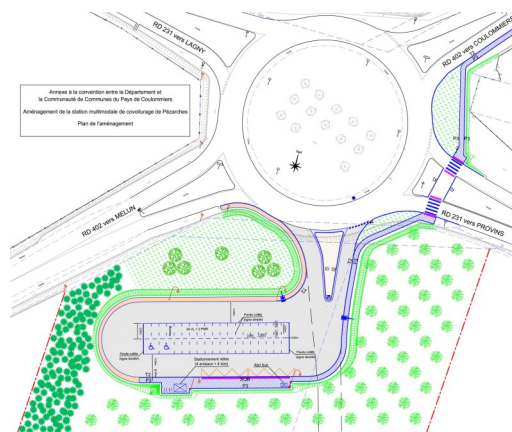


En matière de développement économique et d'attractivité, nous devons donner les moyens à notre territoire de capitaliser sur ses atouts. Notre ruralité, notre patrimoine paysager et notre terroir sont plus que les garants de notre qualité de vie. Ils sont des moteurs de développement, créateurs d'activité et d'emploi. C'est pourquoi le Pays de Coulommiers s'est engagé aux côtés des Communautés de Communes de la Brie des Morin, du Cœur de la Brie, du Pays Créçois et du Pays Fertois pour candidater au programme Eu-

ropéen LEADER et ainsi financer des projets pour les filières agricoles et touristiques. Cette mobilisation et ce travail collégial ont porté leur fruit, puisque cette candidature commune a été retenue par le Conseil régional. **Une enveloppe maximale prévisionnelle de 1 145 000 € est ainsi d'ores et déjà réservée à l'association « Terres de Brie », qui regroupe nos intercommunalités et des acteurs socioprofessionnels des filières concernées.** Point fort de notre candidature, notre volonté commune de valoriser la filière laitière, avec notamment le projet de Maison des Fromages de Brie porté par le Pays de Coulommiers. Le succès du lancement de l'opération « J'aime les Fromages de Brie » le 2 octobre dernier, sur le site du couvent des Capucins, qui accueillera ce projet, démontre tout le potentiel d'un tel équipement. Près de 500 personnes sont venues le temps d'un après-midi profiter des plaisirs gastronomiques de nos célèbres fromages de Brie et découvrir la richesse patrimoniale d'un site historique, idéalement placé à proximité de la gare de Coulommiers.

En matière de transport, **la Communauté de Communes a signé le 23 septembre dernier, une convention avec le Département de Seine-et-Marne pour la création d'une station multimodale de covoiturage à Pézarches**, dont l'ouverture est programmée pour fin janvier 2016. Située au sein d'un nœud routier important entre deux routes très fréquentées (la RD 231 et la RD 402), cette station permettra de développer la pratique du covoiturage et de favoriser la mobilité des habitants du territoire. 36 places de stationnement pour les véhicules particuliers, dont 2 places réservées aux PMR seront ainsi créées, ainsi qu'un point d'arrêt pour les lignes 1 & 50 du Seine-et-Marne Express.

Pour sa part, la commune de Pézarches finance par le biais du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne la pose d'une borne de rechargement pour les véhicules électriques. Le Département de Seine-et-Marne est le maître d'ouvrage de l'opération. La Communauté de Communes assurera notamment la gestion de l'aménagement paysager, l'entretien du cheminement piéton et la maintenance du dispositif d'éclairage public.



Enfin, dans les mois qui viennent, **le Pays de Coulommiers ouvrira deux nouveaux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Saints (printemps 2016) et à Boissy-le-Châtel (septembre 2016)**. Ces structures compléteront une offre déjà dense sur notre territoire, avec des ALSH à Amillis, Boissy-le-Châtel, Coulommiers, La Celle-sur-Morin, Maisoncelles-en-Brie, Mouroux, Saint-Augustin et Touquin. La réalisation de ces accueils s'inscrit dans la continuité de la programmation engagée par les deux précédentes intercommunalités, offrant ainsi un autre exemple de la réussite de leur fusion au 1^{er} janvier 2013.

Le Pays de Coulommiers saura s'appuyer sur cette expérience pour anticiper les enjeux à venir pour notre territoire et je sais pouvoir compter sur l'implication des élus intercommunaux pour y parvenir.

Franck RIESTER

Président du Pays de Coulommiers

Député Maire de Coulommiers



HAIDONG GUMDO, vous connaissez ? La Voie du sabre coréen. Une voie que Maître Capozzi a empruntée, et qui passe par Saint Augustin.

Il a accepté de répondre à mes questions à l'occasion du cours hebdomadaire qu'il dispense tous les mardis à 20h dans la salle polyvalente de Saint Augustin.

DH: Comment êtes vous venu au sabre coréen?

Maître Capozzi : J'ai commencé les arts martiaux à l'âge de trois ans... Judo, karaté, aikido. J'ai pratiqué le aikido à haut niveau. Mais l'enseignement que je recevais n'apportait pas de réponse à mes interrogations.

Après un accident, je me suis orienté vers le kendo, le sabre japonais. Lors d'un séjour en Corée, j'ai été présenté à un maître du sabre coréen...

DH: C'est là que se produit le déclic..

MC : ça matche tout de suite ! J'ai suivi l'enseignement du Grand Maître Kim Jeong Ho, qui a été le premier à codifier et rendre publiques les techniques ancestrales du Haidong Gumdo, au début des années 1960.

Ce savoir était auparavant transmis uniquement par les moines, par voie orale.

DH : Combien de temps a duré votre formation ?

MC : Elle s'est déroulée sur 10 ans, au bout desquels mes maîtres m'ont dit « Tu as besoin d'une pause. Pars diffuser ton savoir »...

Je rentre en France en 2003 pour créer une école des cadres.

DH : Avant 2003 le sabre coréen est inconnu en France..

MC : Oui. Les débuts ont été difficiles, mais la fédération s'est constituée et compte aujourd'hui 500 adhérents.

En mars 2014 nous avons été invités pour la première fois au festival des arts martiaux de Bercy, depuis nous participons à tous les festivals.

En 2013 nous avons été invité à ouvrir un cours au Cercle Tissier à Vincennes. (*Centre Européen d'Arts Martiaux*)



Pendant que Maître Capozzi s'entretient avec moi, les élèves ont commencé leur échauffement : par couple ils s'entraînent à la pratique de gestes précis.

Le maître rejoint les élèves et leur présente un exercice. Il s'agit d'éviter une attaque de l'adversaire, et de se mettre en situation de protection. Les élèves utilisent un sabre en bois, ou en mousse renforcée. **A haut niveau, l'art se pratique avec un véritable sabre pesant près de deux kilos...**

Lors de la démonstration du maître le geste semble évident. Les élèves passent à la pratique. A tour de rôle l'un « joue » l'assaillant, et l'autre doit exécuter la parade. Il m'apparaît alors que ce qui semblait évident n'est pas si simple à mettre en pratique!

Maître Capozzi revient vers moi...

« C'est très compliqué », me dit-il en souriant. Voyez-vous, l'art du sabre coréen ne cherche pas à détruire, il s'agit avant tout de protéger la vie. Je me protège pour protéger les autres...

DH : Quand même avec un sabre de deux kilos...

MC : Le principe est de se battre à un contre plusieurs : de cette façon, en mobilisant l'attention d'un grand nombre d'agresseurs je peux protéger la vie des miens. Et pour cela je dois d'abord penser à me protéger.

DH : En éliminant vos adversaires? On pense à « Kill Bill »...

MC : C'est peut être l'image qu'a le grand public. Pour le pratiquant du Haidong Gumdo, il s'agit avant tout de se maîtriser. La réponse doit être juste. Dans un premier temps je me protège, je montre à l'adversaire qu'il ne peut pas m'atteindre. Normalement, cela doit suffire à éviter l'affrontement. S'il insiste, je lui montre que je peux aussi lui faire très mal. En général, il va hésiter et rompre le combat. En dernier recours, je porte un coup fatal : le sabre est fait pour pourfendre, et avec une arme de deux kilos vous pensez bien que chaque coup peut être fatal.

Le maître retourne vers ses élèves, corrige les postures, les gestes. Avec patience, mais exigence.

DH : C'est un art qui semble très exigeant...

MC : Le Haidong Gumdo est un art de combat. Il ne faut pas l'oublier. Cela réclame un engagement total. Ces élèves sont débutants mais ils sont appelés à manier un jour un sabre de combat. C'est un apprentissage et un art qui demande beaucoup d'humilité. Il est nécessaire de respecter l'adversaire. Il y a bien sûr un côté ludique, mais qui s'accompagne d'un côté moral.



DH : Vous êtes le délégataire officiel du président fondateur Kim Jeong Ho en France, directeur technique national, vous avez formé les cadres français, et vous donnez un cours à des débutants à Saint Augustin...

MC : C'est normal, j'habite à Saint Augustin! J'y suis arrivé en 2010 et je me suis senti accueilli. C'est un endroit qui vibre. **Les cadres adorent venir s'entraîner ici, ils ressentent une énergie particulière.** Le maire nous a autorisés à tenir un camp en mai dernier près de l'Aubetin lors d'un weekend. C'est une expérience très enrichissante, que je souhaite renouveler.

DH : Vous m'avez dit être à la recherche d'un lieu sur la commune...

MC : Bien sûr, j'habite à Saint Augustin et je souhaite pratiquer à Saint Augustin. Je voudrais créer une salle, même s'il ce n'est au départ qu'une grange qu'il faut aménager. Nous avons besoin d'un espace d'au moins 100m2, et il nous faudrait un espace vestiaire ainsi que des sanitaires...

Le Haidong Gumdo est un art martial centré sur la pratique avec sabre, qui puise ses racines dans les techniques développées par les guerriers du royaume Goguryeo. Sa forme moderne officielle a été synthétisée par le Grand Maître KIM Jeong Ho, Président de la World Haidong Gumdo Federation.

Le Haidong Gumdo est construit à partir de mouvements très dynamiques, et la puissance de chacune des techniques capture souvent tant l'oeil du pratiquant que l'imagination de ce dernier. La simple définition de l'art est, en effet, déjà évocatrice : Haidong Gumdo signifie littéralement « la voie du rayon du soleil qui illumine au-delà de la mer de l'Est ».

Maître Capozzi a été récemment nommé Grand Maître. Il est Secrétaire Général Europe de Haidong Gumdo Association et Directeur Technique France.

Fédération de Haidong Gumdo
9 rue château Landon - ASCE - 75010 PARIS
<http://haidong-gumdo.fr/contact/>



Déclaration de naissance depuis le compte ameli

Votre enfant vient de naître, pensez à déclarer sa naissance à votre caisse d'Assurance Maladie. L'Assurance Maladie vous propose son tout nouveau service en ligne, simple, rapide et sécurisé. **Une déclaration rapide, c'est une prise en charge immédiate des soins et des médicaments de votre nouveau-né !**

Comment déclarer la naissance de votre enfant ?

Vous pouvez faire cette déclaration depuis votre compte **ameli** : simple, rapide et pratique, l'inscription de votre nouveau-né est directement prise en compte par votre caisse. En cas de naissances multiples, une seule déclaration est suffisante avec votre compte **ameli**.

Vous pouvez également déclarer cette naissance par téléphone au **36 46** (*prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs*).

Bon à savoir : Pensez à mettre à jour votre carte Vitale, dès réception du courrier de votre CPAM.

HÔPITAL ABEL LEBLANC de COULOMMIERS

Dans une volonté constante de réponse aux besoins de santé du territoire et dans une logique de coordination toujours plus étroite entre les médecins spécialistes du centre hospitalier de Coulommiers et les médecins généralistes de la Maison de Santé Pluri Professionnelle et Universitaire, des consultations avancées sont désormais installées à l'hôpital historique Abel Leblanc, en centre-ville (avenue Victor Hugo), en contigüité immédiate de la maison de santé.

- > Depuis le début du mois d'octobre : consultations de chirurgie viscérale et digestive ;
- > A partir de novembre 2015 : consultations d'orthopédie ;
- > A partir de février 2016 : consultations de rhumatologie ;

Consultations Chirurgie digestive & viscérale		Tél : 01 64 65 37 66									
		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
		Ma- tin	A M	Ma- tin	A M	Ma- tin	A M	Ma- tin	A M	Ma- tin	A M
Depuis le 5 octobre 2015	Docteur Pedicone		1								
	Docteur Cortès					1					
	Docteur Wabbi						1				
A partir novembre 2015	Docteur Pedicone								1		
Consultations Orthopédie		Tél : 01 64 65 37 69									
		Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
		Ma- tin	A M	Ma- tin	A M	Ma- tin	A M	Ma- tin	A M	Ma- tin	A M
A partir de novembre 2015	Docteur La Gioia	1									

En fonction du succès rencontré par cette offre nouvelle à la population columérienne, d'autres spécialités seront proposées au fil des mois : gynécologie obstétrique, diabétologie, psychiatrie...

Ce projet confirme, s'il en était besoin, l'importance cruciale que le centre hospitalier de Coulommiers accorde au bon fonctionnement du réseau ville-hôpital.

ECONOMIE

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

FICHE / TERRITOIRE

COULOMMIERS

Dynamisme économique – 3ème trimestre 2015

Tableau de bord	troisième trimestre 2015		12 derniers mois (comptage arrêté au 30 septembre 2015)	
	CANTON DE COULOMMIERS	SEINE-ET-MARNE	CANTON DE COULOMMIERS	SEINE-ET-MARNE
Implantations d'établissements	122	2 760	665	15 137
o dont établissements sans salarié	83.61 %	79 %	84.21 %	78 %
Cessations	44	932	311	6 553
o dont établissements sans salarié	88.64 %	85 %	82.96 %	82 %
Départs de Seine-et-Marne	6	164	30	952
o dont établissements sans salarié	50.00 %	80 %	73.33 %	70 %
Indice de dynamisme	2.44	2.5	1.95	2.0
Taux d'implantations	1.98 %	2.3 %	11.24 %	13.1 %
Taux de cessations	0.71 %	0.8 %	5.26 %	5.7 %
Taux de départs	0.10 %	0.1 %	0.51 %	0.8 %

Sur l'ensemble du département, durant le troisième trimestre 2015, le nombre d'implantations a augmenté de près de 4 % par rapport au deuxième trimestre 2015. Si l'on considère les 12 derniers mois par rapport aux 12 précédents, elles ont augmenté de 0.3 %. Les cessations et les départs de Seine-et-Marne affichent une augmentation respective de 2 % et 7 % sur le trimestre et de 8 % et 6 % sur les 12 derniers mois par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente.

Indice de dynamisme = pour 1 entreprise qui disparaît, n nouvelle(s) entreprise(s) se crée ou s'implante sur la période considérée. Taux d'implantations = Nombre d'établissements implantés sur la période / nombre total d'établissements. Taux de cessations = Nombre de cessations de la période / nombre total d'établissements. Taux de départs = Nombre d'établissements ayant quitté le 77 sur la période / nombre total d'établissements.

NR = Non renseigné.

Source INSEE - Traitement Seine-et-Marne Développement

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SEINE-ET-MARNE
t. +33 (0)1 64 14 19 06 • c.etedali@smd77.com • www.seine-et-marne-invest.com



COMMUNE	SIRET	RAISON SOCIALE	ADRESSE	ACTIVITE	CATEGORIE JURIDIQUE	EFFECTIF	DATE CREATION	ORIGINE	DEPARTEMENT DE PROVENANCE
SAINT AUGUSTIN	81343039400011	DUMINY DHIEUX AURE	4 RUE DES PREAUX	Coiffure	Artisan-commerçant	0 salarié	201509	Création pure	
SAINT AUGUSTIN	81234762300017	SBTP	3 T RUE DE MELUN	Travaux de peinture et vitrerie	SAS, société par actions simplifiée	1 ou 2 salariés	201507	Création pure	
SAINT AUGUSTIN	81314910100012	JAGOT LUCIE	83 RUE PAUL NICLAUSSE	Restauration de type rapide	Artisan-commerçant	0 salarié	201508	Création pure	
SAINT AUGUSTIN	51434129600028	LEPROVOST SEBASTIEN	83 RUE PAUL NICLAUSSE	Autres intermédiaires du commerce en produits divers	Commerçant	0 salarié	201508	Création pure	77
SAINT AUGUSTIN	51384482900020	DIERX SARTORI MARIE LUCE	7 ROUTE DE L OBELISQUE	Programmation informatique	Profession libérale	0 salarié	201509	Création pure	
SAINT AUGUSTIN	81316807700010	TROUSSARD NATHALIE	54 RUE DE MEAUX	Vente à domicile	Commerçant	0 salarié	201508	Création pure	

TERRASSEMENT	BMTP	01.64.20.04.58 06.07.81.40.86
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE	Jérôme HOS	06.03.03.01.72
PLOMBIER	Grégory BRUNEAUX	06.89.49.78.00
MAÇON	Les Bâtitseurs de Seine-et-Marne	01.64.75.19.69
MENUISIER	Blezy-Davalo SARL	01.64.20.81.70
EXPERTISE ET CALCUL DE STRUCTURES	JPS	01.64.20.01.70
EPAME PAYSAGES	Sylvain Niemann	06.37.71.08.19
GARAGISTE	Gérald BOULANGER	01.64.03.20.89
LETY COIFFURE	Coiffure à domicile	06.51.59.87.16
BOULANGERIE	Fabrice BLEECKER	01.64.03.15.16
BOUCHERIE	Patrick ROBICHE	01.64.03.15.05
ECO CHAUFFAGE BIOMASSE	Antoine CROMBEZ	06.25.94.41.36
TOUS SERVICES 77	Romain JOZON	06.45.70.60.89

SERVICES	Sous-préfecture	01.60.09.83.77
	Tribunal de Grande Instance	01.60.09.75.00
	Tribunal de Commerce	01.60.25.85.20

MÉDECIN GÉNÉRALISTE	Véronique CHASTEL GIGNAC	01.64.03.37.87
MÉDECIN GÉNÉRALISTE	Serge COULON	01.64.03.37.87
DENTISTE	Geneviève FIESCHI	01.64.03.59.62
OSTÉOPATHE	Coline KAPFER	01 64 20 79 10
KINÉSITHÉRAPEUTE	Pierre Christian IVANOFF	01.64.20.50.85
INFIRMIÈRE	Asmae FARAJ	06.16.20.61.13 01.64.65.57.53
PHARMACIE	Dominique BEAUJEAN	01.64.20.75.54
SOPHROLOGUE	Jean François CAPOZZI	01.64.20.50.85

NUMEROS D'URGENCE	POMPIERS	18
	URGENCES	112
	SAMU	15
	POLICE	17 ou 01.64.75.63.90
	GENDARMERIE	01.64.03.00.20
	Centre anti-poison	01.40.05.48.48
	SOS Drogue	113
	Enfance Maltraitée	119
	Sida Info Service	0800.840.800

PRATIQUE	Déchetterie	01.64.24.75.75
	Piscine de Coulommiers	01.64.20.81.12
	AUBINE	01.64.03.30.14

TAXIS	Pommeuse	01.64.03.55.98
	Coulommiers	06.08.62.47.45
	Mauperthuis	06.08.61.94.66



Responsable de la rédaction :
La commission Information - Communication

David HOGUET

Pour nous joindre : 01.64.03.15.12
mairie-saintaugustin@wanadoo.fr

Ou par courrier à la mairie à l'intention de
La commission Information - Communication
Retrouvez votre Petit Journal en ligne :

<http://www.SaintAugustin77.fr>